



Aider ma soeur à sortir de sa curatelle renforcée - devenir sa curatrice

Par **Bab888**, le **18/02/2019** à **15:23**

Bonjour,

Je souhaiterais apporter de l'aide à ma soeur qui est actuellement sous curatelle renforcée. La curatrice qui lui a été assignée ne gère pas correctement son dossier, ne lui donne aucun suivi de son budget, ne paye pas son loyer ni ses factures à temps malgré des ressources suffisantes. Malgré un recours devant le juge des tutelles la situation n'évolue pas, ma soeur est laissée à elle-même, sans ressources suffisantes pour vivre décemment et pouvoir voyager pour aller chercher son fils handicapé et passer les week-end avec lui comme elle en a le droit.

Nous nous inquiétons d'autant plus que ma mère est décédée, et qu'à la suite de la vente de son appartement, ma soeur va toucher environ 70 000 euros, comment cette somme va-t-elle être gérée, est-ce que ma soeur va pouvoir améliorer ses conditions de vie comme elle y aurait légalement droit ?

Je réside au Canada, à Montréal et je souhaiterais devenir la curatrice de ma soeur, est-ce possible d'en faire la demande si je réside à l'étranger ?

Je vous remercie de votre aide.

Par **Visiteur**, le **19/02/2019** à **10:40**

Bonjour

Le juge ne vous accordera pas la curatelle si vous n'êtes pas sur place, ce qui est nécessaire pour le suivi et la gestion des affaires de votre soeur.

Par **youris**, le **19/02/2019** à **12:03**

bonjour,

mais il est possible d'avoir 2 curateurs, un sur place pour les affaires courantes et un autre qui

peut être plus éloigné pour les décisions importantes.

salutations

Par **Visiteur**, le **19/02/2019** à **12:33**

Ce site vous sera utile

<https://www.tutelleauquotidien.fr/Familles/famille-droits-demarches.html>

<https://www.tutelleauquotidien.fr>